



TRIBUNE

Newsletter spéciale Covid-19

de Lyon Place Financière et Tertiaire – 18 mai 2020



Christian Jacques BERRET
Directeur Régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque de France

FINANCEMENT de CRISE : DE LA REANIMATION à la REEDUCATION, de la rééducation à la CONVALESCENCE ?

Durs moments que ceux que nous vivons ... La crise sanitaire a provoqué la forte détérioration, voire l'arrêt instantané de nombre d'entreprises, et une perte d'activité globale pour l'économie française à hauteur du tiers de ses capacités ordinaires.

Les états et les banques centrales sont intervenues massivement dès que la dimension du risque sanitaire a pris officiellement la forme d'une pandémie. Chaque état a trouvé sa propre recette, mais la dimension de l'arsenal public mis en œuvre s'est chiffrée d'emblée en centaines de milliards. (400 pour la France, 700 pour l'Allemagne, et presque l'équivalent du PIB français pour les Etats-Unis).

Pour ce qui est des banques centrales, qui ont réagi très en amont, et notamment avant les difficultés d'harmonisation européennes dont la médiatisation a sensiblement dépassé l'enjeu concret, la Banque Centrale Européenne a alimenté en liquidités les banques (par leur refinancement) à destination essentiellement des PME, et les marchés de dette (pour les états et les grandes entreprises), pour un total de $3\,000 + 1\,000 = 4\,000$ milliards d'euros, soit le tiers du PIB de la Zone Euro, ce qui est un concours global totalement hors normes. La remise en cause par la cour constitutionnelle de Karlsruhe pour des opérations antérieures ne met pas en péril la continuité et la fluidité nécessaires de ces aides monétaires.

Après mise en œuvre de cet arsenal public et largement partagé par les différents pays, où en sommes-nous en France ?

La situation, qui reste assez sinistrée pour certains secteurs comme une partie de l'industrie, la construction, et une partie des services en particulier la restauration et le tourisme, montre tout de même des signes d'amélioration. On estime ainsi actuellement à - 27% la perte d'activité pour l'économie française mi-mai, contre - 32% début avril. Sachant que mars n'était affecté que par deux semaines de confinement, le progrès est donc sensible.

L'économie régionale, favorisée par un tissu entrepreneurial de bonne qualité et très diversifié, s'est globalement comportée comme au niveau national, avec quelques différences selon les secteurs. **Dans l'industrie**, le **niveau d'activité estimé par les chefs d'entreprise** est de **56%** d'une activité « normale » en avril, avec un taux d'utilisation des capacités de production encore historiquement bas (47% contre 46% au plan national), grevé par la sous-traitance automobile ; en revanche les performances de la pharmacie et de la chimie sont meilleures qu'au plan national. **Il est de 40% dans les services**, résultat alourdi par les services aux consommateurs (hôtellerie/restauration, tourisme et événementiels, petit commerce non-alimentaire et réparation automobile), et le transport ne tourne qu'à moitié de son potentiel. **Il est enfin de 32% seulement** de son rythme normal **dans le bâtiment**.

Si les perspectives d'activités sont un peu plus favorables, les trésoreries sont tendues ; elles se détériorent dans les services et notamment dans l'hôtellerie-restauration où elles diminuent dangereusement.

Les outils de crise employés ont permis comme dans les autres régions de limiter les inconvénients de la crise en protégeant les consommateurs, salariés surtout, en assurant une part restante substantielle de leur revenu grâce à un recours massif (12 millions de salariés) au chômage partiel, dispositif très favorable en France (84% du salaire préservé, contre 60 à 70% chez nos voisins européens), et il ne se passe pas de semaine sans qu'une aide nouvelle, ciblée ou sectorielle, ne soit annoncée, la dernière en date étant le plan d'aide au tourisme, d'un montant global de 18 Md EUR (après un plan « start up » de 4 Md EUR, et d'autres mesures). Le prêt garanti par l'Etat (PGE) a été demandé par 486 000 entreprises, dont 90% de TPE). La Banque de France copilote avec le ministère des finances la cellule de crise qui permet de garder sous haute surveillance les délais de paiement. La médiation du crédit, qui est assurée gratuitement dans chaque département par le directeur de la Banque de France, concerne en cumul de dépôts de dossiers éligibles 768 entreprises en AURA, depuis le début du confinement, soit l'équivalent de 7 fois le total examiné en 2019. Des diagnostics « OPALE » sont offerts gratuitement aux petites entreprises. Des correspondants TPE sont dans chaque succursale de la Banque et un correspondant start up est à Lyon et à Grenoble.

Alors, à présent, nous avons contribué comme beaucoup d'autres à ce qu'on pourrait considérer comme un hôpital de campagne pour un tissu d'entreprises très durement ébranlé par une crise d'ampleur inédite. La manne financière gigantesque mobilisée a permis de mettre en œuvre l'arsenal impressionnant des pouvoirs publics et des banques au service des entreprises.

Avec le dé-confinement, exercice extrêmement délicat s'il en fut, et parsemé de contraintes objectives mais contradictoires, nous allons connaître une période de « rééducation fonctionnelle », qui continuera d'être soutenue financièrement par tout le dispositif d'aide aux trésoreries, pour éviter les défaillances et les pertes d'emploi qui s'ensuivraient. Il faut remettre l'économie en marche, en mode de « réglage fin », et dans la progressivité, tout en ne se croyant pas à l'abri : il y a urgence.

Cette rééducation (« acte II ») devrait permettre d'installer les conditions de normalisation dont a besoin une économie qui a souffert.

La dernière phase avant le retour à la normale sera une convalescence, que l'on entrevoit aujourd'hui comme beaucoup plus longue que prévu. Nombre d'entreprises m'annoncent des moments difficiles à la rentrée de septembre, et ne voient pas de vrai rétablissement avant 12 à 18 mois. C'est peut-être à cet horizon qu'il faut se préparer, en fournissant au tissu productif d'autres modes de financement, plus sélectifs sans doute mais plus pérennes et axés sur la structure et les fonds propres. Il faut que nos entreprises soient assez consolidées pour affronter à nouveau la concurrence internationale, et produire dans des conditions raisonnables ce dont le pays a besoin.

Ce sont des formules innovantes et inventives de soutien en fonds propres, de participation en capital, qu'il va falloir mettre en œuvre pour prendre le relais des financements d'urgence qui ne peuvent durer éternellement. C'est un horizon d'investissement que nous avons devant nous.

Nous ne devons pas oublier non plus que derrière tout cela il y a de l'argent public, et qu'il faudra bien rembourser un jour, par cantonnement de la dette peut-être, par mobilisation d'autres emprunts dans un fonds européen d'investissement orienté vers les énergies renouvelables, le climat, et le digital. Nous publierons aux alentours du 9 juin nos prévisions nationales de croissance.

D'ici là, réussissons notre » rééducation fonctionnelle « pour être plus forts à la fin de cette année.

Bon courage à tous.